

**ARRÊTÉ DEP-2025-108 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COIFFURE**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours,**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33 et D 337-93 du Code de l'Education,

**Vu** l'arrêté du 28 juin 2019 portant création du baccalauréat professionnel métiers de la coiffure ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels,

**ARRÊTE :**

**Article 1er :** Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers de la coiffure pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Élise BONZON, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Anthony VAUTIER, enseignant

Enseignants :

Monsieur Nicolas NOBIS

Madame Nathalie RAGONNEAU

Madame Cécile MUSSAULT

Madame Élodie KRAUSS

Professionnels :

Madame Dominique GISIGER

Monsieur Thierry PRUDHOMME

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 5 juin 2025

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours



Aurore COLLET